



Collège et lycée.

Malgré le manque de moyens, ils se mobilisent pour l'éducation à la sexualité

Pour assurer les trois séances d'éducation à la sexualité, obligatoires au collège et au lycée, l'association Le Planning familial tente de faire bouger les lignes.

En mars dernier, les associations nationales SOS Homophobie, Sidaction et Planning familial (PF) ont porté plainte contre l'État. Une action en justice justifiée, selon elles, par le non-respect de l'article L312-16 du code de l'éducation. Cette loi stipule en effet qu'il est obligatoire pour les collèges et lycées de proposer trois séances annuelles d'éducation à la sexualité aux élèves.

Plus d'interventions cette année

À Alençon, l'antenne locale remarque une certaine évolution. « **Il y a quand même une amélioration cette année** », estime Francine Brière, bénévole et co-présidente du PF61.

« **Mais j'ai l'impression que l'avancée vient souvent de notre côté et pas souvent de l'autre.** »

Cependant, la retraitée reconnaît l'implication financière du Conseil départemental et de l'Agence Régionale de Santé.

Enseignants formés à Saint-Exupéry

Au collège Saint-Exupéry d'Alençon, des enseignants ont été formés, l'année dernière, pour assurer ces cours.

« **Les élèves de 4e et de 3e ont eu les cours d'éducation à la sexualité. Tandis que les 6e et 5e ont eu des interventions sur les compétences psychosociales** », explique Karine Beffrey, infirmière à Saint-Exupéry depuis 2022.

D'après l'Organisation mondiale de la santé, **« les Compétences psychosociales (CPS) sont les capacités d'une personne à faire face efficacement aux exigences et aux défis de la vie quotidienne. »**

Ces compétences favoriseraient l'adaptation sociale et la réussite éducative. De plus, elles préviendraient les comportements violents et sexuels à risque.

« On est débordés »

Cependant, l'infirmière en est consciente, **« en général, c'est rare de tenir les trois séances d'éducation à la sexualité pour tout le monde. Surtout au collège, car on est tellement débordé par le mal-être des élèves. »**

Ces propos font écho à ceux de Francine Brière qui confie : **« De notre côté, il faudrait trois à quatre personnes à temps plein pour couvrir tout le secteur. Or, nous n'avons que deux salariés dont une à temps partiel. »**

Des professeurs « gênés »

Les établissements scolaires connaissent aussi des soucis d'effectif.

Si le collège Saint-Exupéry a des volontaires, ce n'est pas le cas partout : **« C'est gênant pour certains professeurs. Ils ont les élèves toute l'année, donc ils ne se voient pas faire ce type d'intervention devant eux. »**

Et s'ils sont volontaires, ils ont besoin d'un accompagnement. **"Certains viennent nous voir pour savoir quelle formation ils doivent faire. Ils reviennent après la première séance pour faire un bilan et on ajuste pour la seconde et la troisième»,** précise la co-présidente.

Au total, en France, seulement 15 à 20 % des collégiens et lycéens ont eu recours aux trois sessions d'éducation à la sexualité en 2022, selon un rapport de l'Inspection générale de l'Éducation nationale.

Julien Boissel



Le Planning familial essaye d'intervenir sur l'ensemble des établissements scolaires du pays alençonnais.